

que faire après mon BTS ?

Par **marg08**, le **17/06/2021** à **09:27**

Bonjour, je suis en BTS Support à l'action managériale (BTS AM pour ceux qui ne connaissent pas) et j'aurai voulu faire une licence professionnelles mais j'hésite entre celle du droit social ou les métiers du notariat.

Cependant j'aurai voulu savoir si c'était possible après ce BTS la? Si ça serait accessible?

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/06/2021** à **11:57**

Bonjour

Oui c'est possible !
J'ai même lu

[quote]
les [BTS](#) (brevet de technicien supérieur) ont plutôt la cote pour entrer dans les licences pro car leurs profils de techniciens opérationnels séduisent.

[/quote]
<https://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/bien-choisir-son-bts-ou-son-dut-11903/les-licences-professionnelles-accueillent-plus-de-bts-est-ce-vrai-11169.html>

A noter que l'article date de 2007, mais je pense que c'est toujours vrai.

Bref, retenez qu'avec votre BTS vous pourrez prétendre à rentrer en licence pro. L'intitulé de votre BTS vous destine plus à aller vers le droit social que le notariat. Mais je vous encourage à postuler dans les deux